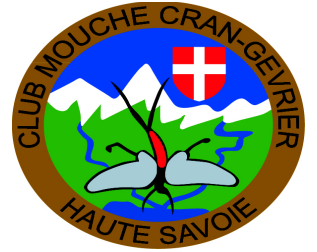




Deuxième division française de pêche à la mouche Les 2-3 et 4 juin 2017



En Haute Savoie Sur le Fier, la Fillière et le Nom



Organisation et déroulement de la D2 rivière des 3 et 4 juin 2017

Point de rencontre : Salle des fêtes de Thônes
2 rue du Prés de Foire
74230 THONES

Coordonnées GPS : 45,881812 ; 6,322377



L'hébergement ne sera pas pris en compte par le CMCG74.

Pour rappel : adresse des hôtels qui vous proposent un tarif préférentiel pour les deux nuitées des 2 et 3 juin au soir

- 1) L'hôtel du commerce à Thônes - tel : 04 50 02 13 66
75 euros la nuitée pour deux personnes, petit déjeuner inclus

- 2) Fast'hôtel à Thônes : tel : 04 50 02 05 05
63 euros la nuitée pour deux personnes.

Ces deux hôtels se situent à 500 m de la salle des fêtes de Thônes. **Pensez à signaler le motif de votre réservation (compétition pêche à la mouche)**

Les secteurs de pêche concernés :

- **Secteur Fier** : du pont de Dingy St Clair au gîte de l'ancienne scierie,
- **Secteur Nom** : du confluent avec le Fier jusqu'au dessous (passerelle en bois)



- de St Jean de Sixt,
- **Secteur Filière** : (RD 1203) de Longchamps à la Verrerie

Les poissons sont des truites farios de taille moyenne de 22 à 25, avec un empoisonnement naturel.

Pas d'entraînement sur les secteurs de pêche 15 jours avant la compétition. Des contrôles inopinés seront effectués.



Cette compétition est réalisée avec le soutien de :

La Fédération Française de Pêche Sportive

Président

Responsable D2 rivière

M. FRERE Fabien

M. HENRIOT Christophe

La Fédération Départementale de Pêche de
Haute-Savoie

M. DIZAR Daniel

L'AAPPMA lac et rivière d'Annecy

Président

M. GENEVOIS Bernard

Le Comité de Région Auvergne-Rhône Alpes

Président

M. POMMIER François

Le CMCG74

Président

M. PAYEN Laurent

La société de pêche de Thônes

Président

M. VACHERAND Bernard

La société de pêche de Thorens Glières

Président

M. BOUVIER Olivier

–L'Agence Française pour la Biodiversité

–La mairie et ville de Cran-Gevrier

–La mairie et ville de Thônes

–La mairie et ville de Thorens Glières

–Le Conseil Général de Haute Savoie

–La Direction Départementale Jeunesse et Sports

–Le Comité Départemental Olympique et Sportif



ADRESSES ET LIENS UTILES

Club Mouche Cran Gevrier

Maison des sportifs, 12 chemin des Grèves, 74960 CRAN GEVRIER

Email : clubmouche74@gmail.com

M. PAYEN Laurent - Président

Tel : 06 45 19 58 74

M. VIGNIEU Julien – Trésorier

Tel : 06 83 10 92 69

Fédération de Pêche Haute Savoie

2092 route des Diacquenods

« Le Villaret »

74370 SAINT MARTIN BELLEVUE

Tél : 04 50 46 87 55

Site internet : <http://www.pechehautesavoie.com>

Magasin d'articles de pêche

Loisirs et Pêche

16 avenue de Genève – 74000 ANNECY

Tel : 04 50 67 18 64

Pêche et chasse – Bernard VACHERAND

6 rue Blanche – 74230 THONES

Tel : 04 50 02 08 07



PROGRAMME DE LA COMPETITION

Vendredi 2 juin

- Accueil des concurrents à partir de **18 h 30** à la salle des fêtes de Thônes
- Tirage au sort des parcours à **19 h**

Samedi 3 juin

- Accueil des concurrents à **6 h** : café, brioches
- Contrôle des licences (arbitres et compétiteurs + tampon médecin), remise des permis de pêche, goulottes et feuilles de marques à **6 h 30**
- Briefing à **7 h**
- Départ sur les lots de pêche à **8 h**
 - o **9 H 00** : Début de la manche 1
 - o **13 h 00** : Fin de la manche 1
- **13 h 30** Repas du midi
RDV à **Dingy** pour ceux qui pêchent sur la Fillière le matin
RDV à la **salle des fêtes de Thônes** pour les autres
 - o **15 h 00** Début de la manche 2
 - o **19 h 00** Fin de la manche 2
- **19 h 30** Retour à la salle des fêtes et des fiches de marques
- **20 h 00** Apéritif
- **20 h 30** Repas de gala (voir détail page 6)



Dimanche 4 juin

- Accueil des concurrents à **7 h 00** : café, croissants
- Briefing à **7 h 30**
- Départ sur les lots de pêche à **8 h 00**
 - **9 h 00 début de la manche 3**
 - **13 H 00 Fin de la manche 3**
- **14 h 00** Repas : buffet
- **15 h 00** Présentation de Géopêche - Annonce des résultats en présence des officiels – remise des récompenses – vin d’honneur

NB : notre partenaire Field and Fish tiendra un stand sur place pendant le week-end.

-----Menus-----

Menu repas de gala (20 €/personne)

Salade composée - charcuterie

Croziflette

Tarte aux myrtilles

Café

1 bouteille de vin pour 4

Repas du dimanche midi (14 €/personne)

Melon – pastèque - crudités

Salade composée – tarte salée

Charcuterie

Fromage

Dessert

Café

1 bouteille de vin pour 4

COUPON D'INSCRIPTION

Site : <http://cmcg74.fr>

Mail : clubmouche74@gmail.com



CHAQUE COMPETITEUR DOIT RETOURNER CETTE FEUILLE REMPLIE AVANT LE 17 MAI 2017

Courrier : Laurent PAYEN – 35 avenue Montaigne – 74600 SEYNOD

Ou par mail : clubmouche74@gmail.com

Nom et prénom du compétiteur.....

Adresse mail.....

Numéro de téléphone.....

Numéro de licence et de licenciés du compétiteur.....

Nom du club du compétiteur.....

Nom et prénom de l'arbitre, **accrédité FFPS**.....

Numéro de licence et de licenciés de l'arbitre.....

Nom du club de l'arbitre.....

(NB : si vous n'avez pas d'arbitre, le CMCG74 vous en propose un pour un montant de 100 € (hors repas). Pensez à l'indiquer sur votre bulletin d'adhésion. Attention, le club ne pourra fournir que 3 arbitres maximum pour cette compétition, les premiers demandeurs seront les premiers « servis »)

La carte de pêche est offerte par l'APPMA de la Fillière d'Annecy

Le lieu de RDV est situé à THONES à la salle des Fêtes – 2 rue du Près de Foire – 74230 THONES

	Nom	Prénom	Repas de gala du samedi soir 20 €	Buffet dimanche midi 14 €	Total
Compétiteur					
Arbitre					
Accompagnant					
				Montant global	€

Nous vous demandons de nous retourner le coupon ci-dessus dûment rempli accompagné d'un chèque qui sera libellé à l'ordre du CMCG74 au plus tard le 17 mai 2017



PRESENTATION DU FIER



Le Fier, d'une longueur de 71 km, est une des rivières les plus connus de Haute-Savoie. Il prend sa source au Mont Charvin (2409 m alt) où il descend la vallée de Manigod, puis celle de Thônes. Il arrive ensuite au niveau d'Annecy, où il traverse les impressionnantes gorges du Fier à Lovagny, avant de se frayer un passage en direction du pays de l'Albanais, où le Chéran vient gonfler ses eaux. Un secteur appelé Val de Fier, où il se fraye un passage dans des gorges puissantes. Il finit par rencontrer le Rhône à Motz (Sud de Seyssel), où sa puissance est telle qu'il se permet de pénétrer le fleuve dans le sens inverse du courant. La rivière est alimentée essentiellement par des eaux de pluie et par des eaux de fonte des neiges au printemps. Ces principaux affluents sont le Nom à Thônes, la Fillière à Argonay, le Thiou à Annecy et le Chéran à Rumilly. Au point de vue piscicole, on y rencontre la truite fario de souche méditerranéenne, vairon, chabot, barbeau, chevesne, perche, et quelques carpes et brochets à l'embouchure du Rhône.

Du côté des parcours de pêche, le secteur de Thônes est très intéressant, il dispose d'une bonne gestion patrimoniale, on y trouve exclusivement de la truite fario de souche, voir quelques truites arc-en-ciel pour les monchus (touristes). Un secteur avec une bonne densité de poissons de toute taille (entre 25 à 40 cm). Un parcours très accessible avec des rapides et des fosses, où toutes les pêches peuvent être pratiquées. Le secteur intéressant se situe entre le pont de Tronchine et le pont de Chamossière, sans oublier de pêcher le Nom.

En aval de Thônes, il y a le parcours le plus réputé du Fier qui se situe entre le pont de Dingy et le pont de Morette. Le parcours à faire absolument pour les moucheurs, qui s'étend sur plusieurs kilomètres où alternent gravières et fosses favorables à la pratique de toutes les pêches. Un endroit très connu pour ses grosses truites sauvages où la densité de truites est une des plus élevées du département, au sein du quelle les sujets de +40 cm sont nombreux. Mais comme sur l'ensemble du Fier, la capture de ces poissons méfiants nécessite discrétion et finesse. Attention en aval du pont



de Morette sur 1,5 Km, il y a une réglementation spécifique : une truite par jour de +35 cm, hameçon simple sans ardillon.

Aux alentours d'Annecy, le Fier alterne entre secteurs de gorges et plaines, où la densité de truites reste correct, on peut y rencontrer des barbeaux de belle taille, chevesnes, voire des perches sur certains secteurs. Ne pas oublier les affluents comme la Fillière et le Thiou qui restent intéressants. Plus en aval, de Hauteville à l'embouchure avec le Rhône, on découvre un paysage de gorges typiques du bas Fier. La densité de truites est moins importante que sur le haut Fier, même si de gros sujets hantent les lieux, il y aussi une très belle population de barbeaux, où l'on trouve des spécimens dépassant les 80 cm. Juste avant l'embouchure avec le Rhône, il y a la possibilité de rencontrer des brochets et de belles carpes. Attention pour pêcher ce secteur, le permis de pêche Haute-Savoie ne marche pas, il faudra vous munir d'un permis de la fédération de l'Albanais.



PRESENTATION DE LA FILLIERE

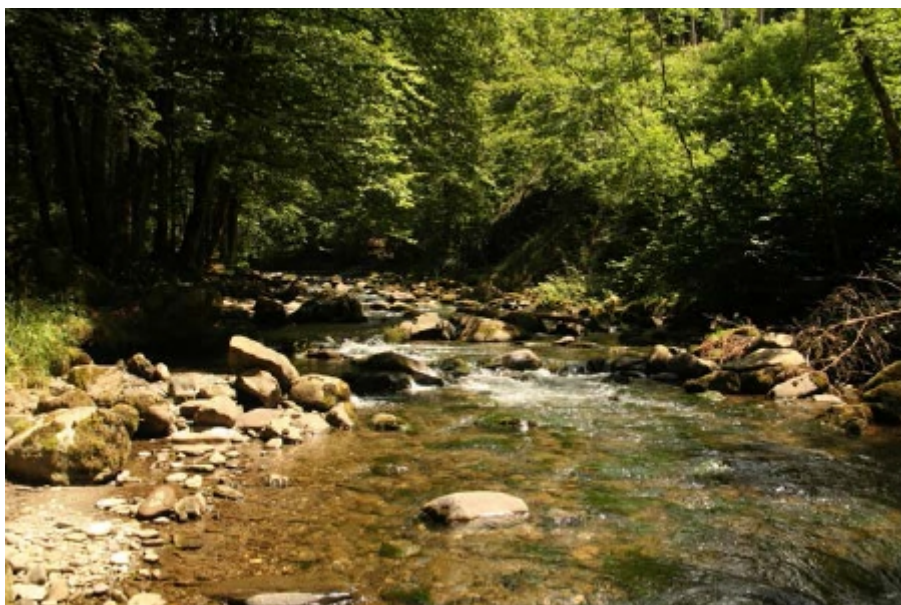


La Fillière ou Filière est une petite rivière de 1^{ère} catégorie, affluent du Fier qu'elle rejoint rive droite au niveau d'Argonay. D'une longueur de 24 Km, elle prend sa source au pied du plateau des Glières. Elle traverse des communes comme Usillion (la tête de bassin), puis descend sur Thorens-Glières, Groisy, Charvonnex et Argonay. Elle présente un profil pluvio-nival avec deux saisons bien marquées. Les hautes eaux se déroulent de l'automne à début avril, la particularité de cette rivière est que la température de l'eau est plus élevée que celle du Fier.

Jadis c'était une rivière très prisée en début de saison pour ses éclosions d'insectes qui pouvaient débiter dès l'ouverture, ce n'est plus le cas aujourd'hui. Du point de vue piscicole, on trouve de la truite fario (souche autochtone), chabot, blageon, barbeau, chevesne et vairon. Pour ce qui concerne la truite fario, la densité a beaucoup baissée depuis 5-6 ans, sur toute la rivière, voir même des secteurs où la population est très faible voire inexistante.



PRESENTATION DU NOM



Le Nom est l'un des principaux affluents du Fier avec lequel il conflue à Thônes. Il prend sa source dans les Aravis, puis traverse les stations de la Clusaz et St Jean de Six et se jette dans le Fier à Thônes. En dehors de ces zones urbanisées, son bassin versant est de type agricole (alpages) et boisé. Ce torrent souffre d'un assèchement estival à l'amont. Il présente, en outre, plusieurs barrages infranchissables.

Ce cours d'eau abrite des individus de la population de truites autochtones méditerranéennes qui a été identifié sur le cours principal du Fier (Caudron).

Comme sur l'ensemble du bassin du Fier, la reproduction naturelle y est dominante et traduit la bonne fonctionnalité des populations de truites naturelles.

Pour une information plus globale et les références bibliographiques complètes se reporter à la fiche bassin du Fier.



NOS PARTENAIRES





Mairie de la
Ville de Thônes



Thorens
Glières



loisirsetpeche.com



pechemouchefly.fr



La création de vos sols,
notre savoir faire.

Georges Virot
garant

sarl A - C

25 impasse Bel Horizon 74960 CRAN-GEVRIER

Tel : 04.50.67.91.20

Port : 06.14.46.06.49

Fax : 04.50.67.13.20

www.chape-liquide-74.com

ARELEC

4 chemin des peupliers

74600 Seynod

Tél : 04.50.45.55.84

Fax : 04.50.51.84.41

Email

- Armoire Electrique de Chauffage

- Installation Electrique

- Régulation de Chauffage

- G.T.C

arelec@arelec-electricite.fr

Site

http://www.arelec-electricite.fr



DURET Patrice

pose menuiserie

tel 04.50.67.57.32

fax 04.56.70.28.94

port 06.13.19.07.67

51 route de Pringy 74000 Annecy

patriceduret@live.fr

